

Comité Régional suivi COVID-19

Vendredi 10 avril 2020 de 11 heures 30 à 13 heures

Conférence Téléphonique

Notes – A. de BLAUWE

PRESENTS POUR L'URPS ML

Membre	Présent(e)/ Excusé(e)
Dr Elisabeth ROUSSELOT MARCHE (08)	
Dr Mélanie GERBAUX (08)	
Dr Jean-Paul MIR (10)	
Dr Bruno PERRIER (10)	
Dr Philippe BARTHE (51)	
Dr Sylvie DUPONT BARBARA (51)	
Dr Bernard LLAGONNE (51)	
Dr Hervé RUINART (51)	
Dr Éric THOMAS (52)	
Dr Jean Marc WINGER (52)	Présent
Dr Xavier GRANG (54)	Présent
Dr Anne BELLUT (54)	Présente
DR Vincent MAUVADY (54)	Présent
Dr José NUNES DIAS (54)	
Dr Jean-Louis ADAM (55)	Présent
Dr Olivier BOUCHY (55)	Présent
Dr Jean-Daniel GRADELER (57)	Présent
Dr Claude BRONNER (67)	
Dr Guilaine KIEFFER DESGRIPPES (67)	Présente
Dr Pascal MEYVAERT (67)	Présent
Dr Frédéric TRYNISZEWSKI (68)	Présent
Dr Marcel RUETSCH (68)	Présent
Dr Philippe WAGNER (88)	
Mme Anne de BLAUWE	Présente

L'appel par département n'ayant pas été réalisé, nous n'avons pu mentionner que les membres qui se sont exprimés.

A compléter – si besoin.

COMPTE-RENDU - CONFERENCE TELEPHONIQUE COMITE REGIONAL COVID 19

Eu égard au nombre très important de participants et parfois à la mauvaise qualité des connexions, certaines interventions étaient inaudibles.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir excuser les éventuelles imprécisions du présent compte-rendu.

Madame Marie-Ange DESAILLY CHANSON, Directrice Générale de l'ARS GE, préside la séance.

En introduction, Madame Marie-Ange DESAILLY CHANSON salue le travail accompli par l'ensemble des acteurs de la région en cette période de crise sans précédent. Elle souligne l'implication des professionnels de la région Grand Est, particulièrement et durement touchée. Si elle n'a pas d'expérience en Agence, son parcours professionnel lui permet d'appréhender la prise en charge de sa nouvelle mission avec des connaissances appropriées.

Elle assure les personnes présente de son accessibilité et de sa disponibilité.

Portable : 06 80 89 75 82

Mail : marie-ange.desailly-chanson@ars.sante.fr

Elle souhaite également que les questions qui se posent puissent être remontées à l'ARS en préalable des réunions de sorte à pouvoir les instruire et que les réponses soient apportées sans délais.

1. POINT SUR LES REANIMATIONS GRAND EST :

- Les chiffres de la situation Grand Est sont publiés tous les soirs par l'ARS dans le tableau de bord communiqué dans le point presse.
 - *Au 9 avril 2020, 4 769 personnes sont hospitalisées pour Covid-19 dans le Grand Est, dont 916 en réanimation.*
 - *4 160 (+363) personnes ont pu sortir de l'hôpital, leur état de santé ayant été considéré comme rassurant.*
 - *Depuis le début de l'épidémie, le nombre total de décès de patients déclarés par les établissements sanitaires du Grand Est s'élève à 1854 en prenant en compte les personnes confirmées virologiquement positives ainsi que les personnes non testées mais dont le décès est rapporté à une infection par Coronavirus.*
- La région Grand Est se situe toujours à un niveau très élevé même si la crise est moins aigue que dans les dernières semaines.
- Sur le point des réanimations, le plateau est atteint. Il s'agit d'organiser à présent les sorties de réanimation et de permettre la prise en charge les patients non Covid dont l'hospitalisation n'est plus « différable ». Il s'agit aussi d'organiser territorialement les sorties d'hospitalisation vers les secteurs de soins renforcés (organisation de filières de soins)
- Concernant, l'approvisionnement en médicaments, les livraisons sont en cours.

- Sur le plan des renforts en ressources humaines, 230 professionnels de santé sont disponibles pour soulager les équipes et anticiper les post réanimations.
- Depuis le début de la crise, 300 patients ont été transférés hors région. Compte tenu de l'évolution favorable, les rapatriements s'amorceront sur les 15 jours / 3 semaines à venir. En France, le transfert est organisé par l'ES d'origine du patient, pour les transferts internationaux, l'ARS organise le rapatriement.

2. POINT SUR LES EQUIPEMENTS :

2.1. Les masques

Monsieur Laurent Dal Mas rappelle les « circuits » de distribution.

- Concernant, les professionnels de ville, le circuit Distrimasques est en place et fonctionne. Un approvisionnement de 4,5 M° est confirmé.
- 337 000 masques chirurgicaux, 106 000 FFP2 d'ores distribués via l'application s
- Taux d'inscription sur Distrimasques : 80% des pharmacies, 70 % des MG, 80 % des IDEL, 25 % des MK, 54 % des SF.
- L'implication des URPS est saluée.

2.2. SHA

Le système sera utilisé de la même manière pour la distribution des solutions hydroalcooliques (*en cours de livraison et disponible dès mardi*).

2.3 Les blouses

Des nouvelles sont attendues la semaine prochaine (*commandes effectuées et livraison prochaine*)

Interventions des participants

- **Le Docteur Adam** pose la question de l'approvisionnement des internes
Le principe a été acté d'équiper en plus les praticiens ayant des internes, non pas sur leur stock personnel mais sur une dotation dédiée
- **Le Dr Bouhy** souhaite avoir des assurances sur la continuité des approvisionnements
- **Le Dr Mauvady** pose la question de la doctrine nationale.

Il est rappelé que Le besoin des masques est sécurisé pour les 4 semaines à venir et que la doctrine régionale est « *mieux-disante* » que la norme nationale. Il est relevé qu'une mutualisation des communications nationale et régionale serait bienvenue.

- **Les orthophonistes** rappellent leur souhait de rentrer dans le dispositif afin de pouvoir suivre les patients à domicile (*post COVID en retour d'hospitalisation, notamment*)
- **M. Dal Mas** informe que le processus les concernant est en train d'être mis en place.
Il appelle néanmoins que la condition sine qua non pour en disposer est d'être en activité. En effet si le dispositif est élargi, il convient de ménager les stocks.

En outre, à la question posée par les établissements accueillant des handicapés sur la fourniture de visière de protection, il répond que le sujet doit être investigué et dimensionné.

- **Le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES** confirme que les chiffres produits par les pharmaciens correspondent aux professionnels en activité, qui ont été appelés à adopter un comportement citoyen. Elle insiste sur l'importance de préserver la continuité des flux d'approvisionnement afin de préserver le bon fonctionnement du dispositif mis en place. **Madame Desailly-Chanson** assure s'inscrire dans cette continuité en toute transparence. Elle salue les actions entreprises.
- **Le centre de réanimation de Mulhouse** se positionne pour soutenir les post-réanimation. Il requiert l'expertise de l'ARS concernant l'ORL et la pneumologie.
- **La FHF GE** regrette que le dispositif concernant la demande de renfort en RH pour les Etablissements et les EHPADs n'est pas clair. En effet, les professionnels d'autres régions (Normandie) sont prêts à contribuer
- **Madame Cretin** (ARS) répond qu'un correspondant RH est chargé dans chaque GHT pour coordonner les possibilités de renfort. Les décisions sont en revanche validées par le centre de tri national.

3. POINT SUR L'ORGANISATION DE LA MEDECINE DE VILLE

M. Wilfried Strauss, Directeur des Soins de Proximité de l'ARS, présente ce point.

Les tests sérologiques.

Une réunion sur le sujet s'est tenue le 8 avril 2020 avec les URPS Biologistes et Médecins libéraux.

Des laboratoires ont commencé les 1ers essais à destination des professionnels et des patients.

Monsieur Strauss rappelle la doctrine nationale :

- La fiabilité des tests n'est pas établie
- Il est demandé aux laboratoires de ne pas procéder en attente des résultats
- Un protocole devrait suivre afin de permettre l'utilisation des tests dans un cadre sécurisé

Interventions des participants

- **Dr Pascal Meyvaert** souhaite que la doctrine puisse être précisée notamment pour l'est de la région, les EHPADs étant en attente de réponses. D'autant qu'ils sont sollicités de manière insistante par les laboratoires privés. De son point de vue, une coordination publique privée doit se mettre en place. **Madame Edith Christophe** (Directrice de l'autonomie – ARS) répond qu'une information du ministère renforce la stratégie des tests rhinopharyngés en EHPAD, stratégie fondée sur la prévention et le respect des mesures barrières.
- **Dr Xavier GRANG (54)** évoque l'importante sollicitation des employeurs et des maries (Exemple du maire de Troyes qui a pris un arrêté obligeant l'ensemble des résidents et des soignant d'un EHPAD à se faire tester)

- **Dr Dan SELLAM (SOS Médecins 67)** signale la démarche conjointe de Mme Trautmann et d'un député du Haut Rhin d'une commande de 300 000 tests financés sur des fonds publics.
- **Dr Jean-Daniel Grader** (57) regrette le flou artistique de la position officielle confrontée aux pratiques explorées sur le terrain. Ces incertitudes, ajoutées aux initiatives diverses des politiques, entretiennent l'inquiétude de la population et rendront le déconfinement très difficile. Une communication claire et affichée devient absolument nécessaire.
Madame Desailly-Chanson répond que les tests rhinopharyngés (PCR) observent 30 % de faux négatifs et constituent une fausse assurance. La seule réponse sont les gestes barrières.
A l'heure actuelle, l'Etat n'a homologué aucun test sérologique. Leur interprétation pose problème (IgG-IgM). La Directrice Générale de l'ARS affirme qu'en conséquence et pour l'heure, le dépistage massif ne peut être envisagé et conclut « peut même être dangereux »
- **Dr Dan SELLAM** propose qu'une expérimentation de prélèvement systématique puisse être réalisée en consultation par SOS (sur un temps et un périmètre donné) en collaboration avec un laboratoire de sorte à mener une étude qui puisse permettre d'étudier les conditions possibles d'un déconfinement.
- **Madame Desailly-Chanson** remercie de cette proposition mais n'y adhère pas. L'ARS se conformera aux orientations nationales qui s'appuient sur la rationalité scientifique.

4. POINT SUR LES EHPAD

- **Dr Pascal MEYVAERT** rappelle un certain nombre de problématiques soumises à l'ARS
 - Tension sur l'Oxygène et circuit des extracteurs
 - Manque de médicaments ; sédatifs en flux tendus
 - Matériel de protection
 - Sortie d'isolement
 - Retours d'hospitalisation
 - Durée des arrêts maladie des professionnels
 - Problématique des personnels de remplacement
- L'ARS répond que :
 - L'agence travaille sur l'approvisionnement, le traitement et la remise en circuit des bouteilles d'oxygène
 - Sur l'ensemble des sujet évoqués, un travail est engagé par les DT qui gèrent
 - Plus particulièrement et concernant le personnel, la doctrine nationale est rappelée :
 - 8 jours de confinement à compter du début des symptômes
 - 10 jours pour les personnes à risque

Le temps prévu pour la réunion étant écoulé, Madame Desailly-Chanson souhaite clore la réunion. Les réponses qui n'ont pu être apportées seront données dans la mesure du possible dans le compte rendu édité par l'agence (**joint**).

Elle réitère son souhait de pouvoir disposer des questions préalablement à la réunion suivante.

Madame Desailly-Chanson **souhaite également organiser des rencontres avec les acteurs présents.**

Virginie Cayre s'est vue confier le poste de Directrice générale adjointe pour l'assister dans sa mission.

A l'avenir, une seule réunion du comité régional par semaine : le vendredi

Prochaine réunion – vendredi 17 avril 2020 à 11 heures 30.

Anne de BLAUWE | Directeur

URPS ML Grand Est | Bureau de STRASBOURG

Le Forum | 52 Route de Bischwiller | 67300 Schiltigheim

Tel secrétariat : 03 90 20 84 84 | a.deblauwe@urpsmlgrandest.fr